MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Monsieur Gérard PETIT
Conseiller municipal
délégué à l'urbanisme et à l'aménagement
Ville de Biot
CS 90339
06906 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

Nice, le 24 FEV. 2025

Monsieur le Conseiller municipal,

Par courrier du 24 janvier dernier, vous avez bien voulu me notifier, pour avis, le dossier du projet de PLU arrêté de la commune de Biot, en application de l'article L.153-16 du code de l'urbanisme dans le cadre de la notification aux Personnes Publiques Associées.

J'ai le plaisir de vous informer que j'émets un avis favorable sur le dossier porté à ma connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président,
et par délégation de signature
Le Directeur Général Adjoint
Aménagement et Développement Durables

Romain CARDELLI

Ref E-0125-001974 - S-0225-001919
Métropole Nice Côte d'Azur
Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement Durables
Direction de l'Aménagement et de la Planification - Service de la Planification 06364 NICE Cedex 4
Téléphone : 04.89.98.19.20
benjamin.dumas@nicecotedazur.org